

CHARTRES  
DE BRETAGNE

# Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Décembre 2002

## retour sur imAGES



Le 26 octobre... Monstres et compagnie au rendez-vous du défilé Halloween de Chartres Newcastle West.



Au Foyer-Logement de la Poterie... bonbons et sucreries... attendaient les petits !



Le 13 novembre... Affaires à faire lors de la Bourse aux Vêtements de Chartres Accueil Loisirs.



Le 24 novembre par une journée ensoleillée les Chartrains des "Classes 2" se réunissaient.

## Légende d'eau... ...lifting réussi au Parc des Loisirs !

Lieu de détente, de promenade et de jeu, le Parc des Loisirs de Chartres de Bretagne a été achevé en 1982. La richesse des végétaux, l'harmonie des reliefs, une mare et un étang font la renommée de cet espace champêtre. Et pourtant, envasés, pauvres en végétaux et remplis de poissons indésirables, ces deux plans d'eau se mouraient à petit feu. La réhabilitation des zones humides, initiée par les Services Techniques Municipaux, va permettre de redonner souffle au petit "poumon vert" de la commune.



Enchevêtrée dans les roseaux, la mare du "Pâtis Bleu" avait perdu son âme.

Un travail en équipe dans la bonne humeur.

Quelques jours de pompage avant la pêche miraculeuse.

Les pelleuses à l'ouvrage pour dévaser la mare.

Près de 300 kilos de poissons...

... avec des pièces de près de 4 kilos.

Une mare, issue d'une source, existe depuis toujours sur le lieu dit «Le Pâtis Bleu». Elle avait pour fonction d'abreuver le bétail et faisait l'objet d'un curage manuel périodique pour préserver la qualité de l'eau donnée aux animaux. En 1982, la municipalité choisissait de créer un parc de loisirs à caractère naturel autour de ce plan d'eau. Au fil des années, laissés à l'abandon, les roseaux se sont resserrés autour de l'eau et les plantes aquatiques ont été étouffées par la vase.

Un peu plus au sud, une étendue humide artificielle de 4 600 m<sup>2</sup> a vu le jour lors de la création du Parc. Depuis, par l'action néfaste des poissons fouisseurs (carpes et brèmes, qui remuent la vase, opacifient l'eau ce qui ralentit la photosynthèse), l'étang s'est progressivement dépouillé des plantes qui gravissent habituellement sur les berges. L'ampleur du phénomène nécessitait une intervention mécanique pour redessiner les berges et creuser le fond.

Du 21 au 25 octobre dernier, de gros aspirateurs gémissants plantés au milieu des plans d'eau

ont craché l'eau boueuse vers la Seiche à travers de longs tuyaux sursautant sous la pression. Les Chartrains ont ensuite assisté à d'étranges ballets de tractopelles destinés à désengorger les fonds. Pour clore cette semaine épique, des hommes de Services Communaux armés d'épuisettes et accompagnés de quelques membres de l'Association des Pêcheurs Sportifs de Rennes et sa Région ont pataugé toute la journée dans la vase visqueuse pour «ramasser» les poissons frétilants.

Plus de 180 kg de carpes et 100 kg de brèmes grouillaient dans les eaux troubles. Après un examen par un inspecteur des services vétérinaires, les carpes, bienheureuses, ont rejoint les profondeurs de l'Etang du Boulet (80 hectares) à Feins.

Après ce «lifting» éprouvant, les deux plans d'eau ont retrouvé le calme paisible du Parc... pour quelques temps. Un court répit en effet, car au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2003, gardons, tanches et brochets repeupleront progressivement ces espaces humides protégés qui restent interdits aux pêcheurs. En mars, les berges seront ornées d'iris des marais, de rubans de bergères et de magnifiques nénuphars roses fleuriront sur l'eau en mai.

Ce lourd travail, qui a nécessité l'investissement de l'équipe des Services Techniques Municipaux, a permis de sauver ce patrimoine biologique diversifié. Attrait paysager mais également source pédagogique et récréative, le Parc des Loisirs reste un espace à préserver quotidiennement.

## SOMMAIRE



### Vivre à Chartres

- Illuminations de Noël
- D'Intermarché à Netto
- Conseil des Aînés



### Infos municipales

- Edito
- Conseil Municipal du 4 novembre
- Expression de la majorité
- Infos pratiques



### Infos municipales

- Syndicat d'Assainissement
- Nouveau visage
- Expression de l'opposition



### Culture

- Entre la pierre et la plume
- Info Net
- La semaine du goût



### Chartres en couleurs

- Marathon du Médoc
- Atelier Prévention Routière
- Centre de Loisirs

### ■ Illuminations de Noël quand naît la féerie



La Ville sera illuminée du 6 décembre 2002 au 13 janvier 2003

La légende de Noël raconte que si les villes brillent de 1000 feux en fin d'année, c'est pour faciliter la venue du Père Noël ! Dès la mi-décembre, à la nuit tombée, Chartres de Bretagne va

revêtir "son manteau de lumière" contribuant ainsi à développer l'atmosphère magique et conviviale de cette période hivernale. Pour ce faire, de grands préparatifs ont lieu. Déjà en

1999 et 2000, un plan de renouvellement et d'amélioration des illuminations a été réalisé. Cette année, la promenade lumineuse va s'étoffer et s'étendre.

Du rond-point rue de la Poterie/avenue du Général de Gaulle au rond-point de la Croix aux Potiers, les candélabres se verront ornés de bouquets et brassées d'étoiles ainsi que d'harpes scintillantes. Un plafond brillant et des gerbes étoilées accueilleront les automobilistes et les passants rue de la Croix aux Potiers.

Quelques pas plus loin, la rue Antoine Chatel (entre la rue de la Chapelle et le boulevard de l'Europe) s'enorgueillira de soleils étincelants. De plus,



quatre lucioles viendront éclairer le rond-point du Centre Culturel et la place de l'Auditoire.

Cet éventail de nouveautés viendra évidemment compléter les décorations lumineuses de l'année dernière qui traversent, en croix, le centre de la commune.

Cet enchantement féérique touche aussi le particulier chartrain. Certains quartiers rivalisent d'ingéniosité afin de créer une ambiance où le merveilleux et la chaleur humaine se côtoient.

Parions qu'avec cette déclinaison d'atmosphères colorées et ces élans de générosité, le célèbre bonhomme rouge chartrains les chemines chartrains de son grand parcours de Noël... pour le bonheur des petits et grands !

### ■ D'Intermarché à Netto

Tout en restant sous l'égide des "Mousquetaires", l'enseigne INTERMARCHÉ située au cœur du Centre-Ville s'est transformée en NETTO. Il s'agit d'un établissement qui offre des produits à prix dit «discount» sur une surface de 600 m<sup>2</sup>. Dans ce commerce de proximité, les clients peuvent s'approvisionner sur une gamme de produits alimentaires incluant un large référencement au rayon frais. Après plusieurs semaines de travaux de réaménagement,



Brigitte et Maurice GILBERT

le magasin a réouvert ses portes fin novembre. Le personnel reste «fidèle au

poste», mais dorénavant, l'enseigne sera fermée le dimanche.

Maurice et Brigitte GILBERT ont pris les commandes de l'établissement le 13 mai dernier. Originaires de Vitré, ils se sont progressivement forgés une solide expérience de responsables de magasins, pendant plus de 14 ans, dans différentes villes de l'Ouest. Forts de ce parcours, ils souhaitent avant tout offrir aux Chartres un service et des produits de qualité.

**Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 8h45 à 19h.

### ■ Conseil des sages premiers pas d'une instance citoyenne



Ambiance très "sage" lors de la 1<sup>re</sup> réunion de réflexion, le 24 octobre dernier.

Le 24 octobre dernier, Monsieur Le Maire, Mesdames DELANOE (Adjointe) et DAUSSY (Conseillère) organisaient

une rencontre portant sur le thème de la création d'un conseil des sages. 16 retraités chartains y ont participé. A cette occasion

Messieurs MAURY et LE BRAS venus de St-Brévin les Pins (commune de Loire Atlantique de 11 000 habitants) ont fait part de leur expérience.

Instance de réflexion et de propositions, le conseil des sages peut permettre aux personnes retraitées de jouer un rôle actif dans la société. Dans un premier temps, les questions se sont naturellement portées sur les démarches à effectuer pour la création d'une telle entité, son mode de fonctionnement et ses attributions.

Les deux invités ont ensuite exposé leur mode de travail :

«Nos réunions sont mensuelles. Des groupes de travail sont mis en place pour résoudre une question posée. Tous nos rendez-vous font systématiquement l'objet d'un compte-rendu. Les réunions plénières ont lieu en présence du Maire qui répond de vive voix aux interrogations des Sages et examine leurs propositions».

Cette première réunion, riche d'enseignements, de convivialité, de temps forts, devrait permettre aux retraités chartains de réfléchir à la façon dont un conseil des sages pourrait voir le jour et être mis en œuvre à Chartres de Bretagne.

#### Impôts service

La Direction Générale des impôts a mis en place un centre d'appels téléphoniques pour assurer aux particuliers et aux entreprises un service de renseignements. Ainsi, du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h, des spécialistes répondent à toutes les interrogations concernant les impôts au 0 820 32 42 52.

#### Cérémonie du 11 novembre



A l'occasion du jour anniversaire de l'armistice de 1918, dix anciens combattants chartains se sont vus remettre :

La Croix du Combattant et le Titre de Reconnaissance de la Nation : Messieurs MICHEL DINEL, Robert LE BOZEC, Yves MEREL, Michel MERIT, François PECOT.

Le Titre de Reconnaissance de la Nation : Messieurs François ALLAIN, Roger BREHE, Louis CHASSE, François COLLET et René GOARDOU.

En souvenir des disparus, des roses ont été déposées au cimetière par des enfants. Un vin d'honneur offert par la municipalité suivi du traditionnel banquet de l'UNC ont clôturé cette journée de mémoire.

#### Avis aux dessinateurs

Le Comité de Rédaction du "Chartrain" recherche un dessinateur pour illustrer le journal. Si vous aimez "croquer" l'actualité, envoyez un courrier à : Georges AVIGNON - Adjoint à la Communication - Mairie - BP 77635 - 35176 Chartres de Bretagne.



#### Point Accueil Emploi

Le PAE propose des services et des conseils pour dynamiser sa recherche d'emploi, préciser son projet professionnel et/ou trouver des formations adaptées. Une documentation sur les techniques de base de recherche d'emploi est à votre disposition en libre consultation. Vous y trouverez une aide pour mettre en valeur votre savoir faire, cibler les entreprises, rédiger un CV, une lettre de motivation, préparer un entretien d'embauche, vous familiariser avec les tests de sélection... Une conseillère est présente pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions.

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h - Centre Jean Jaurès - 1, rue Mme de Janzé - Tel : 02 99 41 33 34. pae.chartres@wanadoo.fr

## Les principales décisions du conseil municipal

4 novembre 2002

### Aménagement - Urbanisme

- Dossier installation classée : une enquête publique est ouverte du 4 novembre au 6 décembre 2002, concernant la société Solvadis. Le dossier est consultable en mairie de St Jacques-de-la-Lande. Cette entreprise est classée Seveso II. Le Conseil Municipal émettra un avis le 16 décembre.

- Aménagement du secteur des Peupliers : La société Aria Ingénierie est retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre pour la création d'un cimetière, la réalisation de jardins familiaux, d'un terrain de camping et l'aménagement des accès et stationnements.

- Illuminations de fin d'année : mise en place de nouveaux décors. Coût : 15 307 € TTC.

- Terrain des gens du voyage : la localisation (arrêtée lors de l'approbation de la révision du POS du 14/09/1998) est prévue à l'entrée de la zone artisanale de la Croix aux Potiers. Il pourra accueillir 8 emplacements et sera réalisé par Rennes Métropole.

- Aménagement secteur de la Croix aux Potiers : enquête publique complémentaire pour délimiter les terrains à acquérir afin d'aménager l'échangeur (du 28 octobre au 13 novembre).

- Dispositif architecte conseiller : renouvellement de la convention mise en place par

le Conseil Général. Elle concerne le conseil aux élus et aux particuliers, le bon traitement des projets publics soumis à l'avis des Bâtiments de France. Le service aménagement de l'espace est chargé de la prise des rendez-vous.



Modèle de panneau, bientôt sur la commune

- Panneaux d'informations municipales : renouvellement du contrat avec la société APIC pour 12 panneaux municipaux et 8 panneaux d'informations culturelles (renouvellement du matériel).

### Finances

- Rapport annuel concernant la production d'eau potable : Chartres appartient au syndicat de Rennes Sud qui regroupe 9 communes (41 050 habitants). 2 087 152 m<sup>3</sup> ont été mis en distribution dont la moitié puisée dans les forages de Fénicat, la Marionnais et la Pavais. L'autre moitié est achetée à la ville de Rennes. La facture d'un usager consommant

120m<sup>3</sup> est de 282,92 € en 2001 pour 284, 72 € en 2000 (hors assainissement).

- Rapport annuel d'assainissement 2001 : Chartres appartient au Syndicat Val de Seiche et d'Ise qui regroupe 5 communes (2 408 usagers). La commune possède une station de 8 000 équivalent/habitant. Le volume des eaux traitées a été de 363 992 m<sup>3</sup> et une évacuation de 2646 m<sup>3</sup> de boues en épandage. Le problème de présence de phosphore a été réglé à partir d'octobre 2001 (mise en place d'une unité de déphosphatation). Pour une facture de 120 m<sup>3</sup> le prix de l'assainissement est passé de 128.15 € en 2000 à 137.22 € en 2001. Le permis de construire concernant la nouvelle station intercommunale (située sur la commune de St Erblon) sera déposé début 2003. Les travaux seront achevés fin 2004.

- Rennes Métropole : la loi de juillet 1999 exige qu'un rapport annuel d'activité soit transmis aux communes. En 2001, les 6 thèmes prioritaires de Rennes Métropole ont été : l'habitat, les déplacements, l'environnement, l'aménagement, la démocratie et l'organisation administrative.

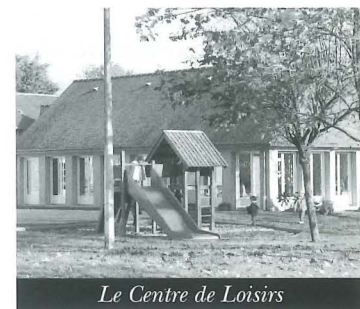
- Tarifs en régie : augmentation de 2,3 % pour la restauration et de 2 % pour les autres tarifs.

- Evaluation des charges trans-

férées à Rennes Métropole : le montant des charges communales transférées à Rennes Métropole a été fixé fin 2001. Des régularisations sont nécessaires concernant la ville de Rennes : Ecomusée du pays de Rennes, Bibliothèque Centrale et subventions culturelles. Montant total : 2 020 161 €. Les 4 membres de la minorité s'abstiennent sur ce point.

- Subvention à l'association Génétique Chartraine, organisatrice du Téléthon (150 €)

### Enfance - Sports - Culture - Jeunesse



Le Centre de Loisirs

- Vote des tarifs concernant l'aide aux devoirs, le CLSH, la halte garderie, l'accueil périscolaire, l'étude et les activités Oxyjeunes.

- Séjour de ski à Torgon (Suisse) du 22 février au 2 mars 2003 (30 places) - tarif de base Chartrain : 415 €.

### En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie (aux heures d'ouverture).

## Expression de la majorité

### Les perspectives de Rennes Métropole

Le 16 novembre dernier, le Président de Rennes Métropole a présenté aux élus les orientations de sa politique financière.

Le débat a déjà largement eu lieu dans Ouest-France ; presque plus que dans la salle de réunion... Il a été très clairement présenté que l'heure est au pessimisme quant à la capacité financière de l'Agglomération à accompagner de nouveaux projets.

Les huit élus en charge de coordonner l'action de Rennes Métropole (\*) ont donc précisé qu'on s'en tiendrait aux seuls engagements en cours d'exécution ou déjà votés. Ceci concerne le

Métro, le NEC (Champs Libres), la Bibliothèque centrale de prêt, l'Ecomusée (la Bintinais), le Couvent des Jacobins, l'Hôtel d'Agglomération et la ZAC de la Courrouze sur Rennes et St Jacques.

Le Président nous a rappelé que depuis l'instauration de la Taxe Professionnelle d'agglomération en 1992, la plupart des communes ont déjà tiré parti de la Dotation de Solidarité Communautaire. Cesson-Sévigné et Chartres de Bretagne restent les deux collectivités à considérer comme des cas particuliers, vu le montant important de taxe professionnelle qu'elles perce-

vaient avant 1992.

Il nous a ensuite précisé que Rennes Métropole ne peut accompagner les communes de la périphérie dans leurs efforts d'investissements culturels et sportifs.

La Majorité Chartraine est toujours restée prudente sur les possibilités de financement effectif de ses projets avec l'appui de l'Agglomération. Les règles ainsi connues, l'intercommunalité de proximité doit être réaffirmée pour construire ensemble les équipements que les habitants du Sud de Rennes Métropole attendent. C'est évidemment le cas pour la piscine de la Contrie.

Enfin, si Rennes Métropole

devait envisager de prélever un impôt additionnel (en plus) sur les taxes d'habitation et foncière, nous demanderions d'abord à l'Agglomération de revoir ses objectifs.

La construction de la Communauté d'agglomération a fait naître de grands espoirs. Plus qu'hier encore, il est indispensable que les décisions soient précédées d'un large débat en amont.

Vos représentants à Rennes Métropole : Philippe BONNIN, Jean Louis COUDRAY.

(\*) - MM. HERVE, TOURTELIER, DELAVEAU, FRASLIN, GAUTIER, JOUHIER, LELIEVRE, MASSIOT.

## Infos pratiques

- Elections Prud'homales Le mercredi 11 décembre 2002, le scrutin sera ouvert de 7h à 20h. Cette année, les élections prud'homales revê-

tiront un caractère particulier. En effet, les électeurs de l'Usine P.S.A. PEUGEOT CITROEN voteront sur le site de la Janais dans des

locaux mis à la disposition de la Mairie qui reste seule organisatrice et responsable du scrutin. Les salariés des autres établissements de la

commune voteront en Mairie (salle du Conseil Municipal). Les employeurs voteront au Chef lieu de canton (à Bruz).

### LA PEUR

Un article paru dans un grand journal national s'interrogeait récemment sur l'état de notre société. Le titre en était : « le siècle de la peur ».

Avant de parler de la mondialisation de l'économie, la mondialisation de l'information elle-même, n'est pas étrangère à ce grave problème de société.

Les réseaux d'information rapprochent de nous tout événement délictueux, comme s'il se passait juste derrière notre porte.

Ce n'est pas sans répercussion à l'échelle de la vie locale.

Par exemple, les statistiques de la délinquance peuvent rester très faible dans la commune, il n'empêche que le moindre délit sera perçu comme s'il s'agissait d'une suite à l'interminable série de faits que les médias nous livrent sans retenue..., sans nous faire discerner la notion de lieu et parfois même l'état de gravité des faits. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit toujours d'événements en trop.

Chacun se rappelle que dans la période précédant les élections nationales du printemps 2002, certaines chaînes de télévision mettaient volontiers les actes de violence à la une de leurs journaux. Après les élections, paradoxe ! si les délits n'avaient statistiquement pas baissés, les médias n'en faisaient plus leurs gros titres et le sentiment d'insécurité des Français avait reculé.

Notre responsabilité d'élus, et celle des fonctionnaires communaux comme d'Etat, est de faire preuve de lucidité, sang froid et détermination pour faire courageusement face à toutes les situations qui peuvent se présenter. Chacun dans sa mission se doit de préserver les personnes et les biens, sans toutefois céder à l'illusion du tout sécuritaire.

Ici même, les services communaux, comme la Gendarmerie ne laissent aucun délit de côté. Tous travaillent en étroite concertation avec leurs responsabilités particulières, l'un dans le sens de la prévention l'autre dans une démarche d'investigation.

Les auteurs de dégradations sont systématiquement recherchés et poursuivis ; ma responsabilité c'est aussi de ne laisser aucun acte de malveillance impuni.

Enfin, lorsqu'on parle de la délinquance, n'oublions pas que notre responsabilité collective, c'est aussi de ne jamais accepter que des hommes, des femmes ou des jeunes soient livrés à la vindicte, au seul prétexte de leurs carences éducatives, de leur pauvreté, de leur religion, ou encore de leur appartenance ethnique.

Philippe BONNIN, Maire

## Syndicat d'assainissement : expliquer et convaincre

Si l'expression «prendre son bâton de pèlerin» a encore un sens, elle convient bien à l'action menée par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Val de Seiche et d'Ise et son président Philippe BONNIN, pour expliquer les conséquences de la loi sur l'eau avec la mise en conformité des installations d'assainissement autonome.

La tâche était rude : expliquer aux habitants «non raccordés» à l'assainissement collectif qu'ils doivent se mettre aux normes avant le 31 décembre 2005. Pour cela, trois réunions ont été programmées touchant l'ensemble des habitants concernés. Ils étaient 80 à Pont Péan le 8 octobre, 300 à Noyal-Châtillon le lendemain et 200 à Orgères le 11 octobre.

C'est ainsi que 40 habitations à Chartres mais 400 à Orgères, recevront la visite d'un technicien de la société Alidade, missionnée par le Syndicat pour établir un diagnostic sur l'état de leur installation. Le point sera fait avec chaque particulier pour établir ce qu'il serait nécessaire de faire pour répondre aux objectifs de rejet après traitement.

Actuellement, plus de la moitié des installations nécessiteraient des travaux de mise en conformité. Un assainissement défectueux entraîne une pollution des eaux en surface et de la nappe souterraine.

Les participants ont bien compris l'enjeu et sont pour la plupart favorables à l'étude préalable ainsi qu'aux travaux de remise en état. Cependant les ques-

tions ne manquent pas : «le diagnostic entraînera-t-il des détériorations des parterres ou jardins?», «Pourquoi ne pas envisager le raccordement à l'assainissement collectif pour toutes les habitations?», «Ces travaux pourront-ils faire l'objet de déductions fiscales?». Bien sûr, la question des aides ne laisse pas indifférent; le coût moyen des interventions se situera autour de 40 000 F et sera subventionné à 60% par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général, à la condition de donner une suite favorable au plan préconisé par l'étude. Passé le 31/12/2005, le Syndicat procédera à des visites de contrôle tous les 4 ans.

C'est donc bien une petite révolution dans les habitudes qui va se produire à court terme. Le débat a parfois été vif, les questions perti-

nentes. Philippe BONNIN



a présenté ce dossier de l'assainissement autonome avec clarté, conscient des enjeux financiers pour les personnes concernées mais aussi convaincu de la nécessité de s'attaquer au problème de la pollution des eaux dans la vallée de la Seiche.

La mise en service de la nouvelle station d'épuration fin 2004 est un autre volet de la «bataille» pour la reconquête de l'eau.

### Bureau du Syndicat

- Président : Philippe BONNIN  
- Vice-Présidents : Jean Gilles BERTHOMMIER, André GERARD, Gabriel ROUAULT, Michel BELLANGER.  
Contact : 02 99 41 19 81.

## Nouveau visage

Quand on pense à Marcel GUILLEMAUD, on évoque volontiers l'ancien Adjudant Chef des Pompiers de Chartres de Bretagne. Et pourtant, ce jovial et sympathique Chartrain a concilié cette grande responsabilité avec son poste de mécanicien au sein des Services Techniques Municipaux. Originaire du Morbihan, il commence sa carrière à 18 ans aux Kaolins de Bretagne dans les Côtes d'Armor. Quelques années plus tard, il entre à Citroën - La Janais où il travaillera pendant 17 ans. Il rejoint les services communaux en 1981 : «A mes débuts ici, les gars faisaient un peu de tout... éclairage public, plomberie, transport scolaire, et bien sûr mécanique



Passage de témoin : Christian HEUDIARD et Marcel GUILLEMAUD

automobile... il fallait être polyvalent !» se souvient Marcel. Aujourd'hui, après 21 ans de service à l'atelier, Marcel part en retraite. A 58 ans, si ce Chartrain de cœur arrête son activité professionnelle, c'est pour mieux s'investir dans diverses associations locales : Amicale des

Donneurs de Sang, Amis de la Paroisse, Pompiers Retraités du Département... Son remplaçant n'aura aucune difficulté à se fondre dans l'équipe technique. A 47 ans Christian HEUDIARD, est un Chartrain pure souche ! Après avoir usé les bancs de l'Ecole de l'Auditoire,

il «fait son apprentissage» dans le Garage Guédard (qui n'existe plus aujourd'hui) au coin de l'avenue du Général de Gaulle. Il se forge une solide expérience chez M. Dalibot garagiste à Chartres puis part fabriquer des compresseurs à Tinténac. C'est pour retrouver son activité initiale que Christian postule à la commune : «J'ai toujours habité Chartres de Bretagne, je connais presque tout le monde ici et c'est agréable de bosser dans cet environnement professionnel familier» explique-t-il.

Le 31 octobre dernier, une fête conviviale a salué le départ de Marcel et l'arrivée de Christian. Bonne route...

## Expression de l'opposition

### Quand la majorité municipale va trop loin !..



Début septembre, les sympathisants de l'association «A V E C» et les élus du groupe de l'opposition ont distribué aux Chartrains un tract traitant de sujets importants et soulevant une question ouverte.

Dans un tract du 18 octobre, l'association «Chartres Active et Solidaire» et la majorité municipale ont répondu sur quatre sujets que nous avons abordés.

Cette forme d'expression est normale et nous respectons le débat démocratique, les idées et les propositions différentes. Par contre, nous ne pouvons accepter, et c'est

grave de l'écrire, que nos articles soient mensongers.

- Concernant la fiscalité, nous avons précisé que l'évolution des taux de la Région et du Département n'était pas maîtrisable par la Commune. Nous avons rappelé l'augmentation de 4% des taux votés par la majorité. Nous avons souligné que les Chartrains appréciaient que la fiscalité directe de notre commune soit parmi les moins élevées de Rennes-Métropole. Où est l'amalgame et où est le mensonge dans ces propos ?

- Lors de sa visite officielle à la Résidence de la Poterie, Madame JACQUEMIN,

vice-présidente du Conseil Général, a confirmé publiquement son accord et son aide pour toute extension approuvée par le Conseil d'Administration. Où est le mensonge quand nous proposons, en parallèle du projet d'accueil de personnes âgées ayant à charge un enfant handicapé mental, la création d'une unité d'accueil de jour pour personnes désorientées ?

- Nos positions de vote concernant les enquêtes d'utilité publique VISTEON et SOGEOIS ont été différentes. Nous faisons remarquer que la majorité a eu également deux votes différents. Où sont les imprécisions et les mensonges dans nos déclarations ?

- Pas de feu d'artifice le 14 juillet ! La question posée ne met nullement en cause la décision de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers chartrains. Elle interroge sur la passivité du Maire et de la Municipalité à ne pas prendre le relais pour assurer une manifestation annuelle appréciée de tous.

La majorité chartraine serait-elle la seule à détenir la vérité ! Nous ne recherchons pas la polémique, nous informons tout simplement les Chartrains.

Carmen BERTHOIS-SELLIN - Armel CHATEL - Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON.

## état-civil

### Naissances

- 25 octobre  
Maud AMOURIAUX  
5, allée d'Artois
- 2 novembre  
Chloé JUVIN  
18, rue des Poterats
- 14 novembre  
Lucas BROUSSOULOUX  
15, rue Pierre Corneille

### Décès

- 15 novembre  
Marc PAYS  
18, rue Dumont d'Urville
- 16 novembre  
Gérard GRELIER  
12 bis, rue du Champ Dolent

## agenda

- Mercredi 11 décembre  
Elections Prud'homales  
Le scrutin sera ouvert de 7h à 20h.  
(cf. infos pratiques en page 3)
- Vendredi 13 décembre  
Assemblée Générale de TERIA  
Salle Glenmor - Pôle Sud à 20h30
- Lundi 16 décembre  
Conseil Municipal à 18h30  
Salle du Conseil Municipal
- Samedi 21 décembre  
Tournoi de Volley-ball  
Halle des Sports de 10h à 19h
- Vendredi 10 janvier  
Assemblée Générale Gymnastique Féminine  
Salle Rabelais - Pôle Sud à 19h30

### Tri sélectif : le compte à rebours a commencé

Dès le 2 janvier 2003, il vous sera demandé de séparer les emballages et matériaux recyclables (bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, boîtes et flacons métalliques, emballages en aluminium, boîtes et suremballages en carton, papiers, journaux et magazines) de vos déchets ménagers.

Les objets ainsi séparés seront insérés dans un sac jaune si vous habitez en pavillon, dans un bac ou conteneur si vous êtes en immeuble.

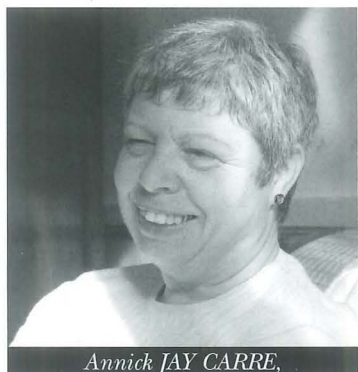
Vos ordures ménagères continueront à être collectées dans les bacs ou conteneurs traditionnels. Le verre reste à part et doit être déposé dans les conteneurs à verre.

Vous trouverez toutes les informations pratiques pour mettre aisément en œuvre le tri sélectif dans les documents que Rennes Métropole vous a remis.

Renseignements auprès de Rennes Métropole.

N°vert : 0 800 01 14 31  
(appel gratuit).

## Entre la pierre et la plume... portrait d'une poétesse chartraine.



Annick JAY CARRE,

Tout le monde connaît la douce et souriante Annick JAY CARRE, «maîtresse» en CP à l'Auditoire depuis 1994. Pour cette année scolaire 2002/2003, elle a «échangé» les élèves de 6 ans contre les apprentis-instituts de l'IUFM :

« Cette nouvelle expérience est enrichissante et je retrouverai mes petits l'année prochaine ». L'institutrice cache une artiste active qui consacre son temps à transmettre sa passion de la poésie. Elle a grandi au cœur des carrières de l'est de l'Ille-et-Vilaine dans une famille de tailleurs de pierre : « *Imperceptible raison tenace, le chant du granit résonne au plus profond de mon être* ». En 1975, elle devient institutrice mais l'univers minéral qui a nourri son enfance la rattrape très rapidement au travers de l'écriture. « *La poésie m'a très vite passionnée,*

*j'éprouve autant de plaisir à écrire pour moi qu'à faire écrire les autres* ». Dès 1982, elle rejoignait des poètes, des artistes, des chercheurs qui travaillent sur de nouvelles pratiques d'éducation : « *le Groupe français d'éducation nouvelle* ». L'objectif est de développer les capacités artistiques et autres de chacun pour que l'écriture soit un bien partagé par tous. Son premier recueil vient d'être édité chez Anagrammes. Il est intitulé « Une saison de pierre » et reflète ses souvenirs et l'empreinte de la pierre dans son quotidien. Alliage des poèmes

d'Annick et des gravures de l'artiste Jacqueline ROYANT, cet ouvrage représente : « *Autant de sillons de mémoire enfouis au cœur des pierres que d'itinéraires croisés entre texte et gravure* ». Parallèlement, elle s'investit quotidiennement auprès de tous les publics : accompagnant les ateliers d'écriture poétique à la bibliothèque l'Ilomo, favorisant l'apprentissage de la poésie à l'école grâce aux liens tissés avec des écrivains et des poètes... Rare et précieuse, l'institutrice chartraine se décrit comme « *une militante de la poésie* ».

### Salle Jacques Brel

• Chansons  
Gabriel YACOB  
Jeudi 12 décembre à 21h.

### Cinéma Espérance

- Dragon Rouge  
Vendredi 13 décembre à 21h  
et samedi 14 à 22h
- Ah ! Si j'étais riche  
Samedi 14 à 20h  
et dimanche 15 à 17h et 20h30
- Ciné Café : R.A.S.  
Lundi 16 à 20h30
- La planète au trésor  
Vendredi 20 à 21h, samedi 21 à 21h, dimanche 22 à 17h et 21h, lundi 23 à 17h
- Harry Potter et la chambre des secrets  
Vendredi 27 à 21h, samedi 28 à 21h, dimanche 29 à 17h et 21h, lundi 30 à 17h et 21h.

### Bibliothèque l'Ilomo

• Prix ados de la lecture  
A l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire, deux concours sont organisés :



- Concours de nouvelles ados ouvert à tous les jeunes de 13 à 16 ans : **LANCEZ-VOUS SUR PAS D'UN ÉCRIVAIN** en imaginant la suite d'une nouvelle.  
- Concours adultes : **OSEZ UN BAIN DE LITTÉRATURE JEUNESSE** et éliez à votre tour vos titres préférés parmi les neuf titres récompensés du Prix ados. Inscriptions avant le 31 décembre 2002. Pour tous renseignements : Bibliothèque l'Ilomo  
Tél. : 02 99 77 13 22.

### Carré d'Art

• Exposition de céramiques contemporaines - 4<sup>e</sup> édition  
Jusqu'au 15 décembre.

• "Présence"  
photos de Franck COURTEL  
Du 7 janvier au 1<sup>er</sup> février.

## Info Net

### Initiations gratuites

- Formatage du disque dur, sauvegarder toutes les données à conserver, détecter le matériel à réinstaller, effacer le disque dur puis réinstaller Windows 98, pour un meilleur fonctionnement de votre ordinateur  
Samedi 14 décembre de 9h à 11h.
- les virus, qui sont-ils, que font-ils et comment s'en débarrasser ?  
Samedi 25 janvier de 9h à 11h.

### Shopping en ligne

Le commerce en ligne se développe de façon exponentielle et déjà plus de 40% des internautes français sont passés à l'acte en effectuant au moins un achat en

ligne en 2001. L'évolution des technologies de cryptage a rendu infaillibles les transactions financières sur internet. Ainsi, les numéros de cartes de crédit ont été complétés par un «code visuel» composé de plusieurs chiffres supplémentaires se trouvant au dos de votre carte et multiplient la difficulté de pirater ce même numéro. Le cyberconsommateur est protégé à condition de respecter certaines règles :  
- s'assurer que la transaction se fait sur un site sérieux en vérifiant que les données soient cryptées au moment du paiement : un cadenas fermé, ou bien une clé doit apparaître dans le bas de la

fenêtre d'Internet Explorer.  
- ne jamais communiquer son numéro confidentiel à 4 chiffres.  
- vérifier comme toujours vos relevés bancaires.  
Le consommateur accède ainsi à toute une palette de produits très diversifiés. Les services de livraison permettent la plupart du temps de suivre en direct l'avancée de sa commande. Les prix proposés quant à eux, sont très souvent intéressants puisque les coûts liés au personnel sont réduits, et il arrive que les produits soient proposés à «prix coûtant». Enfin, le marché de l'occasion est en pleine évolution et des services très efficaces permettent d'acheter des

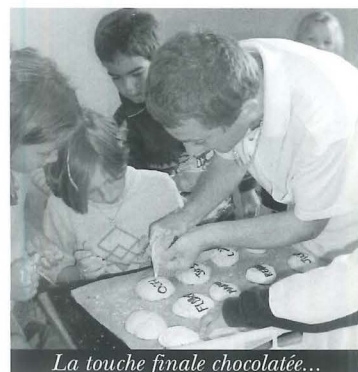
produits récents ou parfois introuvables. Une brochure sur la protection des cyberconsommateurs éditée par le Ministère de l'Economie, est disponible au Cyberespace.

### Sélection de sites

- sites marchands de produits culturels et multimédias :  
[www.fnac.com](http://www.fnac.com)  
[www.alapage.com](http://www.alapage.com)  
[www.amazon.fr](http://www.amazon.fr)
  - sites marchands d'occasion :  
[www.priceminister.com](http://www.priceminister.com)  
[www.2xmoinscher.com](http://www.2xmoinscher.com)
  - guides d'achats et liens vers d'autres sites marchands :  
[shopping.msn.fr](http://shopping.msn.fr)  
[www.linternaute.fr](http://www.linternaute.fr)  
[fr.kelkoo.fr](http://fr.kelkoo.fr)
- Renseignements : Sven Wacquet, au 02.99.77.17.50.

## ZOOM SUR

## Semaine du Goût mille et un pains



La touche finale chocolatée...

De la farine, quelques grammes de levure de boulanger, une pincée de sel et un brin de patience... Une quinzaine d'élèves de l'Ecole de l'Auditoire a percé le secret de la fabrication du pain le 15 octobre dernier pendant l'accueil périsco-

laire. Du 14 au 20 octobre, se déroulait la 13<sup>e</sup> semaine nationale du goût. Dans ce cadre, Vincent, ouvrier boulanger du «Fournil de François» de Chartres de Bretagne, a donné aux enfants des petites leçons pratiques sur les ingrédients, le pétrissage manuel et électrique, la cuisson... Les mains dans la farine et les jeunes de 6 à 10 ans ne cachaient pas leur plaisir. Après l'avois pétrir, chacun a confectionné sa boule de pâte. Puis, aidé de Vincent et muni d'une poche à chocolat, ils ont inscrit leur nom sur leur chef d'œuvre.



Chacun a mis la main à la pâte pour réaliser son propre pain.

Après la classe, les petits maîtres ont récupéré leur pain cuit dans le «Fournil de François». Toujours dans le cadre de cette semaine du goût, le Restaurant Municipal a permis aux petits gourmets

des écoles chartraines de déguster différentes spécialités de pains. Au pavot, roquefort, seigle citron ou encore pain bûcheron et pain des champs... les écoliers n'en croyaient pas leurs papilles !

### Le chiffre du mois



# 1100

euros ont été récoltés au profit des restons du cœur lors du traditionnel concert de la Sainte Cécile organisé par l'Orchestre de Chartres de Bretagne et la Chorale Le Diapason.

## VIE ASSOCIATIVE

### Marathon du Médoc six Chartrains au départ

Le 7 septembre dernier avait lieu la 18<sup>e</sup> édition de la fameuse course de fond qui, au fil des années, s'est forgée une renommée mondiale d'épreuve sportive, conviviale et populaire. Le principe du «Médoc» (ainsi appelé par les marathoniens) est simple. Pendant une journée, la Gironde voit ses vignobles envahis de coureurs à pied venus de toutes les latitudes. Les déguisements et la bonne humeur sont de rigueur. Un parcours de 42 km traverse la région de Pauillac (au nord de Bordeaux) en pénétrant des propriétés aux noms chargés de prestige tels Margaux ou Mouton Rothschild. Loin d'être une promenade



Les léopards chartrains en route pour 42 kilomètres gastronomiques.

de santé, la variété des revêtements (bitume, chemins de sable, de terre ou de graviers...) et le relief en font une course pour sportifs expérimentés. De belles pierres, des vignes à perte de vue, un public omniprésent et chaleureux, des pauses

gastronomiques et œnologiques, voilà ce qui contribue à atténuer la difficulté réelle de l'épreuve. Cette année, parmi les 8 500 participants, six membres du Club d'Athlétisme Espérance de Chartres de Bretagne ont pris leur place dans le

peloton. Daniel BESSERVE, Patrick JAN, Claudine et Bertrand LANOË ainsi que Colette et Loïc PRIMAULT, revêtus d'un costume «léopard», étaient au départ du célèbre marathon : «On n'était pas sûr de pouvoir y participer, la liste d'attente est très longue !» explique Colette. Ils gardent un merveilleux souvenir de cette aventure : «Nous avons été impressionnés par l'ambiance festive, la musique et la solidarité entre les coureurs tout le long du parcours» raconte Claudine. «Carnaval de coureurs... découverte du patrimoine local... grande fête sportive...» si chacun définit différemment l'épreuve, ils se rejoignent tous sur un point : «vivement l'année prochaine !»

## ENFANCE JEUNESSE

### Atelier Prévention Routière pour une prise de conscience de tous !

Vitesse (1<sup>er</sup> facteur de mortalité routière en France), alcool, drogue, défaut de ceinture... avec 8 160 morts et près de 154 000 blessés, l'année 2001 tire à nouveau un triste bilan de la route. L'année dernière, 12 537 enfants de moins de 15 ans ont été victimes d'accidents de la circulation. Parmi eux, 284 sont morts et 1 699 ont été gravement blessés (beaucoup garderont des handicaps définitifs). Plus de 40% de ces jeunes victimes étaient passagers du

véhicule de leurs parents sur des trajets quotidiens. En grandissant, les jeunes cumulent les facteurs de risque liés à leurs modes de déplacement : vélo, scooter, moto... Pour faire baisser les chiffres dramatiques des accidents de la route, la prévention auprès des jeunes est primordiale. Le Point Information Jeunesse, en collaboration avec M. ROUAULT (Directeur de la Prévention Routière d'Ille-et-Vilaine) et Vladimir PERREE (police municipale

de Chartres de Bretagne) a organisé un atelier sur la sécurité routière, jeudi 24 octobre à l'Igloo. Une quinzaine de Chartrains de 12 à 19 ans a répondu à l'invitation. Ce rendez-vous a permis d'échanger sur les différentes causes d'accidents et leurs conséquences à partir de supports tels que vidéos, journaux, brochure (Kit «Bougez» édité par le CIDJ)... Parmi les ados présents, Sarah, 15 ans, a pris conscience de la gravité potentielle du non-port de

la ceinture de sécurité : «Je n'imaginai pas qu'assise à l'arrière, lors d'un choc frontal, je pouvais être propulsée vers l'avant et tuer le conducteur devant moi !» raconte-t-elle. Dorénavant, Sarah et les autres boucleront leur ceinture à l'arrière, porteront leur casque en deux-roues et deviendront eux aussi des relais de la prévention routière.



### Centre de loisirs la nature des 4 saisons



Désormais, les enfants du Centre de Loisirs vont aussi à l'Igloo.

La nature regorge de trésors à découvrir. La respecter, c'est avant tout bien la connaître. Ainsi, les enfants du centre de loisirs de Chartres de Bretagne (2-12 ans) vont avoir le privilège de percer certains de ses nombreux secrets tout au long de l'année (15 séances). Les jeunes sont guidés dans cette aventure par Olivier CONAND (Chargé des Espaces Naturels sur la commune) «Notre objectif est

de les sensibiliser aux relations vitales qui relient l'homme à la nature, de développer un autre regard, de nouvelles attitudes, des comportements plus responsables vis à vis de l'environnement et évidemment de privilégier l'approche imaginaire, ludique et manuelle». L'éveil a commencé en novembre avec la réalisation d'un igloo végétal et le semis d'un champ de blé au milieu des coquelicots et des bleuets. Si la météo ne fait pas trop de caprices,

le programme des mois à venir s'annonce fort chargé : découverte de la vie de l'arbre et de ses fonctions, construction de mangeoires et de nids pour oiseaux et initiation à l'identification d'espèces, plantations et jeux sensoriels autour des plantes aromatiques et médicinales, capture, observation et détermination d'espèces d'insectes, repiquage et plantation de plantes potagères... et beaucoup d'autres surprises !



#### LE CHARTRAIN

Mairie, 35131 Chartres-de-Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartres@voila.fr

Directeur de Publication :

Philippe Bonnin

Responsable Comité de Rédaction :

Georges Avignon

Responsable Service Communication :

Paulette Connan.

Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines

Maquette : Fabienne Faujour.